ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 106560

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales de bien vouloir lui faire connaître le rang qu'occupe la France en matière de réformes en faveur de la création d'entreprises ainsi que les critères d'évaluation ayant servi de cadre à l'élaboration de ce classement effectué à la demande de la Banque mondiale.

Texte de la réponse

La Banque mondiale consacre depuis quatre ans un de ses rapports à la comparaison des réglementations visant à renforcer dans cent soixante-quinze pays la pratique des affaires, ainsi qu'à celles qui la limite. L'étude de la Banque mondiale présente, pour chacun des pays analysés, un certain nombre d'indicateurs quantitatifs qui ont trait aux conditions de création d'entreprise, d'obtention de licences, d'embauches des travailleurs, de transfert de biens immobiliers, d'obtention de prêts, de protection des investisseurs, de paiement des taxes et impôts, de commerce transfrontalier, d'exécution des contrats et de clôture des entreprises. Ces indicateurs sont utilisés pour analyser l'impact économique des réformes effectuées et pour déterminer celles qui ont fonctionné, leur cadre ainsi que leurs raisons. Il ressort du dernier rapport publié par la Banque mondiale (Doing Business 2007, Comment réformer) que la France figure, pour la période 2005-2006, parmi les dix premiers pays réformateurs en matière de réglementation des affaires. Pour l'élaboration du classement ayant trait plus particulièrement aux conditions de création d'entreprise, l'étude de la Banque mondiale s'appuie sur quatre indicateurs, à savoir le nombre de procédures, la durée, les coûts et le capital minimum requis pour qu'une société puisse légalement commencer son activité. Pour chacun de ces critères, la France occupe une place très honorable en 2006 :

	CLASSEMENT DE LA FRANCE	PAYS LE MIEUX CLASSÉ
Procédures (nombre)	12e (avec 7 procédures)	Canada
Durée (jours)	9e (avec 8 jours)	Australie
Coût (% du revenu par habitant)	10e (avec 1,1 % du revenu par habitant)	Danemark
Capital minimum (% du revenu par habitant)	1re (avec 0 % du revenu par habitant)	France

Par ailleurs, le dynamisme des réformes en faveur de la création d'entreprise avait été salué dans le rapport 2005, où la France était classé premier pays au monde pour ces réformes.

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE106560

Auteur : M. Dino Cinieri
Circonscription : Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 106560
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales
Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10526
Réponse publiée le : 5 décembre 2006, page 12786